

Payet, J.-P. & Battegay, A. (Eds). (2008). La reconnaissance à l'épreuve. Explorations socio-anthropologiques. Lille : Presses Universitaires du Septentrion.

La reconnaissance, un concept de philosophie politique à l'épreuve des sciences sociales

Jean-Paul PAYET et Alain BATTEGAY

Depuis quelques années, le terme *reconnaissance* connaît un succès certain. Il fait partie du vocabulaire de revendications qui s'expriment sur la scène publique, s'inscrit dans le lexique actuel des conflits, petits et grands, privés et publics, et dans leurs cadres d'interprétation et de compréhension. Il figure au programme de discours politiques et d'institutions qui entendent corriger ou aménager le travail du négatif opéré par leur propre fonctionnement et par les mouvements du monde contemporain.

Dans le champ intellectuel, la reconnaissance a fait l'objet au cours des vingt dernières années d'un regain d'intérêt et de nouveaux développements, particulièrement chez les philosophes du politique. Moins qu'une théorie unifiée de la reconnaissance, ce sont des réflexions diverses qui se sont élaborées, diverses dans leurs traditions de pensée, dans leurs contextes nationaux de référence, dans leurs visées politiques. Le débat sur le multiculturalisme qui s'est développé Outre-atlantique a ouvert une perspective articulant reconnaissance des groupes et reconnaissance des individus (Taylor, 1994, 1998 ; Walzer, 1986, 1997 ; Kymlicka, 2001). En Europe, la sociologie politique d'inspiration allemande, s'appuyant sur l'héritage philosophique hégélien, s'est interrogée sur la reconfiguration des conflits sociaux dans des sociétés post-industrielles soumises à une radicalisation de la modernité (Honneth, 2000). Le débat s'est ensuite focalisé sur la pertinence d'une description de ces nouvelles dominations et injustices sous la catégorie de la reconnaissance (Fraser, 2005).

L'idée de reconnaissance largement diffusée au-delà du seul champ intellectuel monte ainsi en puissance dans l'espace politique et médiatique et dans les langages ordinaires. Les chercheurs en sciences sociales s'attachent à en circonscrire les significations et les effets, et adoptent parfois le terme 'reconnaissance' dans leurs propres catégories analytiques, pour en faire une problématique, une thématique ou encore un objet. Qu'ils enquêtent dans les institutions, auprès de groupes sociaux, dans des territoires urbains ou sur des mouvements de société, ils se mettent en position de dire comment des actions, des relations, des discours se reconfigurent en faisant de la reconnaissance un enjeu, voire une nouvelle forme de croyance sociale. Mais pour autant qu'ils ne se contentent pas de reconduire une position de surplomb, ils doivent prendre en considération que

leurs prétentions à élaborer une perspective en terme de reconnaissance sont elles-mêmes impliquées dans le jeu social, qu'elles n'échappent pas à une double herméneutique (Giddens, 1994), ce qui les incite à revisiter leur rôle politique, éthique et moral.

Cet ouvrage se situe dans ce triple contexte socio-politique, scientifique et professionnel. Le processus de travail¹ dont il est issu a été initié par l'ARIESE², laboratoire d'idées et de pratiques de recherche dans les années quatre-vingt à deux mille, dont les travaux ont porté sur des espaces publics et des recompositions urbaines en lien avec les figures du citoyen et du migrant, sur des institutions publiques et des services urbains se reconfigurant sous l'effet d'usages et de publics, sur des expériences de populations en situation minoritaire et migratoire productrices de socialités. Ils se sont inscrits dans les horizons politiques et scientifiques qui ont été ceux de la modernisation des services publics, des fabrications d'urbanités dans la ville à l'œuvre, et ont accordé une attention privilégiée aux liens entre socialisation et ethnicité. Sur ces terrains controversés, sur-politisés et sur-médiatisés, favorables aux glissements vers le misérabilisme, l'éloge de la marge ou la condescendance embarrassée, l'effort a consisté à réouvrir l'horizon politique de la sociologie critique, en redécouvrant des héritages et des traditions académiques négligés.

Cette activité de recherche d'inspiration interactionniste et pragmatiste - que les travaux d'Isaac Joseph ont contribué à orienter - a interrogé la reconnaissance à la fois comme question située, inscrite dans des processus et des contextes, comme enjeu controversé et comme modalité de fabrication de liens dans une perspective pluraliste. Au lieu de considérer la société comme un cadre déjà donné configurant des distributions de la reconnaissance, l'attention a été portée sur la reconnaissance comme modalité du « faire société », incitant à prendre en compte le caractère moral des faits sociaux et à prendre la mesure de cet événement contemporain de re-fabrication des altérités. Les revendications de reconnaissance ont alors été approchées dans leur complexité, leur labilité, leur ambivalence, exigeant du travail de recherche une plus grande réflexivité.

Plusieurs domaines de questionnement, interconnectés, se sont dessinés à partir de cette matrice de pratiques et de questions, de la lecture de textes de philosophie politique, des échanges entre chercheurs. Le premier concerne l'inventaire de la multiplicité des formes concrètes, situées de reconnaissance et des logiques qui les travaillent. Le second provient d'une lecture critique des

1.- Une réflexion à la conjonction de plusieurs de ces recherches a été initiée par un atelier de l'ARIESE sur le thème « Reconnaissance : enjeux, épreuves et modalités contemporaines » au cours de l'année 2002. Ce processus s'est poursuivi et a été amplifié par l'organisation en 2005 du colloque international « La reconnaissance dans les sociétés contemporaines ».

2.- Association de Recherches et d'Intervention Sociologique et Ethnologique

usages sociaux et politiques de la rhétorique de la reconnaissance, faisant place à une interprétation contextualiste du concept de reconnaissance et à un examen de sa pertinence en situation. L'interrogation sur le rôle du chercheur en sciences sociales traverse ces deux domaines, à la fois comme enquêteur participant à des communautés d'explorations, et comme contributeur à l'action et à la réflexivité sociale.

Questions sociologiques sur la reconnaissance

Pour amorcer ce programme, nous proposons un aperçu des principales questions que pose la mise à l'épreuve d'un concept issu de la philosophie politique dans le travail d'analyse du chercheur en sciences sociales. Ces questions peuvent être déclinées autour de quatre concepts avec lesquels s'articule la notion de reconnaissance : le pouvoir, le savoir, les valeurs et le temps.

Reconnaissance et pouvoir

Il semble acquis que la question de la reconnaissance se situe dans le champ du politique et porte une interrogation sur les formes du politique³. Comprendre la recomposition actuelle du politique interroge en retour la manière dont cette recomposition est liée à l'émergence et au développement de la problématique de la reconnaissance.

Une première question, majeure et bien identifiée dans la philosophie politique nord-américaine, porte sur l'objet de la reconnaissance : *qui est reconnu ?* D'une manière générale, la réponse à cette question a pris pendant de nombreuses années la forme d'un débat opposant les tenants d'une reconnaissance des individus à ceux d'une reconnaissance des groupes. Sans reprendre les termes de ce débat, on peut identifier la manière dont la question de la reconnaissance répète ou renouvelle ce débat. D'un côté, le processus de reconnaissance, en tant qu'il implique une configuration de l'objet de la reconnaissance, nécessite une opération de catégorisation et comporte des risques de réduction, de simplification des identités. En cela, il n'échappe pas à la logique de la connaissance et produit, en même temps qu'une identification positive, un « nouveau » défaut de connaissance, ou de nouveaux pans de méconnaissance. D'un autre côté, à l'inverse, on peut aussi soutenir que le processus de reconnaissance des individus nécessite une étape de reconnaissance des groupes. Il s'agit là d'une perspective qui revisite, voire conteste, la prégnance des droits individuels dans la philosophie libérale. Du point de vue des sciences sociales, on est en effet conduit à prendre la mesure des définitions et des connotations différentes du rapport

3.- Le terme politique est employé ici à la fois au sens générique du terme, d'une relation entre les individus, de la constitution et de l'entretien d'une société, et au sens plus précis de la vie d'une cité, des utopies qui la fondent et l'orientent, d'un art du gouvernement. d'un ordre fait d'institutions, de droits, de procédures. de sanctions positives et négatives

individu-société, des logiques et des formes des processus d'individualisation dans différents contextes culturels et politiques (c'est notamment ce que nous enseigne le travail de recherche dans des pays du Sud ou d'Europe de l'Est, mais aussi dans d'autres sociétés industrialisées qu'en Europe et en Amérique du Nord).

Une deuxième interrogation porte sur l'autre pôle de la relation de reconnaissance, et paraît moins systématiquement identifiée dans les travaux existants. *Qui reconnaît ?* Quelle est l'instance à laquelle s'adressent, devant laquelle sont élevées les demandes de reconnaissance ? Quelle est l'instance qui octroie la reconnaissance ? Il est possible de repérer trois perspectives dans les réponses à cette série de questions. La première perspective part du constat que la reconnaissance est très généralement demandée et accordée par le pouvoir politique – en l'occurrence l'État qui, au travers de ses institutions, entend incarner l'autrui généralisé. Cette omniprésence de l'État dans le processus de reconnaissance ouvre une réflexion critique sur une conception de la reconnaissance qui inscrit le demandeur dans une relation de dépendance à l'égard de l'octroyeur – qui n'est ici pas n'importe quel octroyeur, mais l'entité du pouvoir. En d'autres termes, le demandeur est ici au plus près du risque de l'objectivation, au sens de réification, puisqu'il est tout entier défini par l'autre, et attend d'être reconnu par lui pour exister. Comment sortir de cette contradiction, de ce paradoxe qui inscrit la reconnaissance comme une nouvelle ruse de la domination, commue une nouvelle figure de l'aliénation ? Les deux autres perspectives dessinent plusieurs issues.

La seconde perspective invite ainsi à un renouvellement de la réflexion sur la démocratie comme mode de vie, à partir de l'enjeu de la reconnaissance. La lutte pour la reconnaissance impose une redéfinition de l'action des institutions, notamment pour en faire des institutions décentes (Margalit, 1999), et pour faire des fonctionnaires des acteurs garants de l'éthique (Walzer, 1997). L'interrogation sur les conditions de transformation du politique porte à la fois sur l'engagement moral des acteurs institutionnels et sur les formes des procédures du débat public – à l'instar des développements actuels en philosophie politique sur la question de la délibération.

Une troisième perspective redéfinit plus en amont l'ancrage et le déploiement du politique – ou pour le dire autrement, interroge l'écart et les traductions possibles entre le social et le politique. Pour faire transition avec le point précédent, on peut opposer le régime de la discussion⁴ à celui de la délibération. C'est en fait souligner que dans la délibération, la relation ne s'affranchit pas radicalement de la lutte pour le pouvoir, de la logique d'imposition d'un point

4 – Nous entendons ici discussion selon une perspective pragmatiste et non au sens de l'éthique de la discussion d'Habermas

de vue. Dans la discussion en revanche, l'activité d'intercompréhension qui sous-tend la reconnaissance est produite en situation, entre des individus incarnés dans des rôles, au sein de relations complexes qui manifestent une pluralité de ressources et d'engagements. Dans la théorie meadienne de la socialisation (1963), l'autrui généralisé est présent dans le face à face⁵. Cette figure de la discussion renvoie à un espace privilégié, *la ville comme lieu d'une éducation publique* (Park, 1926), comme espace d'alternance constant entre visibilité et invisibilité, entre identification et ouverture. On quitte ici la configuration des processus de reconnaissance adressés au seul l'État ou à l'en-haut, pour prendre en compte une dynamique ordinaire de la reconnaissance, du-dedans, à l'œuvre dans l'activité sociale et son accomplissement, en privilégiant la compréhension de la pluralité des ordres et des contextes de la reconnaissance. Le passage à l'officialité n'est pas le seul horizon de la reconnaissance et la dynamique est ici celle du passage d'un monde social à un autre.⁶

Reconnaissance et savoir

Nous envisagerons ici le savoir sous deux dimensions : phénoménologique, de l'ordre du voir et praxéologique, de l'ordre du faire savoir. Les deux dimensions étant imbriquées, la distinction sera essentiellement formelle.

La dimension phénoménologique

La reconnaissance pose la question de la visibilité, si on part du principe que ne peut être reconnu que ce qui est visible. Ou, pour le dire autrement, ce qui passe inaperçu n'entre pas dans le champ de la reconnaissance. Cette remarque appelle deux développements, l'un sur le régime de visibilité, l'autre sur le régime d'invisibilité. Concernant le premier régime, force est de constater que l'inflation du registre de la reconnaissance dans l'espace public manifeste, en même temps que le développement des luttes pour la reconnaissance, la vitalité d'un marché de la reconnaissance. Il n'est pas possible, à moins d'avoir une conception naïve et idéalisée de la reconnaissance, d'occulter la dynamique de transformation de l'espace public par la médiatisation qui organise la « concurrence des victimes », la « mise en scène des souffrances » et la « compétition des bonnes nouvelles ». La reconnaissance est alors définie comme un bien, ce qui ouvre la question de la distribution équitable de la reconnaissance. C'est alors la dimension morale des luttes pour la reconnaissance : est-ce que toutes les luttes

5 – Les deux modèles s'opposent-ils ? La discussion est conditionnée par le préalable du contact, de la proximité – ce qui pose le problème de la ségrégation, de l'absence de mobilité de certains individus, catégories ou groupes. mais aussi le problème de la distance créée par le stigmate. La délibération peut permettre une montée en généralité propice à dégager le processus de la reconnaissance d'une affectivité ou d'une évidence envahissante.

6 – La reconnaissance est alors posée comme un processus nécessitant des circulations, des traductions, des médiations, lesquelles aménagent dans le même temps des espaces de retrait, de quant à soi, et autorisent l'ambivalence.

sont légitimes ? est-ce que chacun a besoin d'être reconnu à partir du moment où il est respecté ?

Concernant le régime d'invisibilité, il convient de rappeler qu'à la base de la théorie de la reconnaissance, il y a l'invisibilité due au mépris de l'autre – le fait d'être transparent, ignoré, regardé par l'autre comme à travers soi. Mais il semble qu'on ait trop rapidement établi l'équation suivante : le mépris entraîne l'invisibilité qui implique la souffrance qui conduit à la lutte pour la reconnaissance. La souffrance produite par le mépris peut être celle d'un sentiment de trop grande visibilité - celle du stigmate - et peut entraîner non pas la lutte pour la reconnaissance mais une recherche d'invisibilité, de niches pour se cacher ou pour être reconnu autrement, dans des mondes sociaux périphériques, parallèles ou secrets.

Ce qui doit alors être interrogé, c'est d'une part, la distribution socialement inégale des compétences à entrer dans un régime de visibilité actif (et non plus subi), à gérer les effets de l'exposition, à produire une évidence et une cohérence de soi ; d'autre part, la manière dont les expériences du mépris, de l'humiliation rendent l'individu capable ou incapable, permettent la reconnaissance du soi souffrant et la nécessité de la lutte (*vs* produisent le mépris de soi, la culpabilité, la honte, l'impuissance, l'incapacité à agir) ; ensuite, l'évaluation des risques et du coût de la lutte pour la reconnaissance, ce qu'on peut perdre de soi dans une lutte qui nécessite l'exposition au regard et au jugement d'autrui, dont l'issue peut être une re-catégorisation sujette à de nouveaux malentendus et de nouvelles souffrances ; enfin, le postulat de l'existence d'une demande de reconnaissance, car les intéressés peuvent adhérer à leur non reconnaissance.

La dimension praxéologique

Celle-ci vient d'être évoquée en partie. On peut aller plus loin en se centrant sur les conditions pratiques du processus, ou en d'autres termes : qui demande la reconnaissance ? quel soi et quel autrui cette demande suppose-t-elle ?

Trois figures semblent se dégager⁷. La première est celle du *témoignage*. Être reconnu suppose ici un art du récit et un art de la maïeutique. Le travail de description et d'analyse porte alors sur les cadres de recueil, d'interprétation et de montée en généralité du témoignage. La seconde est la figure de la *médiation*. Être reconnu suppose ici un art de la traduction. L'interrogation porte ici sur la manière dont, au sein des institutions ou à leurs frontières, des acteurs s'engagent à traduire, accompagner, transformer les cadres institutionnels ainsi que les demandeurs eux-mêmes dans leur capacité à se faire reconnaître. La troisième figure est celle de l'*endossement d'autrui*. Être reconnu dans des situations-limites de défaillance, d'incapacité du fait d'une aliénation par le stigmate

7 – Dans la réalité, les formes ne se présentent pas de manière aussi pure.

ou du fait de circonstances particulières d'invalidation radicale d'un dire et d'un faire articulés pour autrui. Ce qui est commun à ces trois figures – qui ne sont pas exactement dans un registre d'équivalence – c'est qu'elles manifestent une dimension infra-politique, au sens où le politique présuppose des conditions concrètes de réalisation, au sens où un savoir et un faire sont susceptibles d'accéder (de faire accéder) à une dimension politique. On pense ici à la formule de Rancière (1995), selon laquelle la politique est le travail de transformation « du bruit en parole », à condition d'inclure dans ce travail des formes plus silencieuses de souffrance sociale.

Reconnaissance et valeurs

La question est ici : *qu'est-ce qui mérite la reconnaissance ?* En fonction de quoi une demande est-elle susceptible d'être reconnue et en quoi est-elle légitime à l'être ? Quels sont les critères et les valeurs qui sous-tendent les critères de demande et d'octroi de reconnaissance ?

Reconnaissance et justice

Un premier débat (incarné par la discussion entre Honneth et Fraser, 2003) consiste à comprendre comment la problématique de la reconnaissance reconfigure le champ théorique de la philosophie politique ainsi que le champ social, par rapport à la problématique de la justice distributive. A cette question, on trouve trois types de réponses. Première réponse : la reconnaissance met au centre la valeur de la réalisation de soi, on ne peut être soi-même qu'en étant reconnu (Taylor, 1997, 1998). Seconde réponse : la reconnaissance semble également ancrer les valeurs dans l'expérience de la vie réelle en prenant acte de la banalité du mal et aussi de la banalité du bien (Arendt, 1991 ; Terestchenko, 2005). La reconnaissance s'inscrirait dans le registre de la reprise : réparation, repentir, réconciliation, qui met au centre la valeur de la responsabilité d'autrui, du souci d'autrui. C'est le sens de la réflexion de Walzer sur le care⁸ et à sa suite de Margalit sur la notion de « société décente » (1999). Troisième réponse : la reconnaissance relèverait un registre anthropologique, pré-normatif. Ainsi s'oriente la réflexion récente d'Axel Honneth (2005), qui cherche à établir une reconnaissance distincte et antérieure à l'acte de connaissance.

En s'affranchissant d'une théorie de la justice, la théorie de la reconnaissance peut contribuer à occulter d'autres registres de la domination et de l'inégalité liées au manque ou à l'absence d'autres biens que celui de l'estime de l'autre (Fraser, 2005). Honneth (*cf.* son texte dans ce volume) semble vouloir réconcilier les deux paradigmes en défendant la thèse de leur imbrication. Mais n'assiste-t-on pas, avec la rhétorique de la reconnaissance, à un rhabillage des

8 – « La plus forte prétention contemporaine au statut de loi englobante [désigne] le principe que l'on doit aux êtres humains un soin et un respect égaux. » (Walzer, 1997 : 106).

luttres énoncées dans les termes de la justice ? Et s'il y a réellement imbrication, quelles en sont les limites ?

Pluralisation, relativisme ou essentialisme des valeurs ?

Poser que les luttres pour la reconnaissance se traduisent par une pluralisation des valeurs et des normes ne va pas forcément de soi, en dépit de l'évidence. Nous renvoyons ici à l'hypothèse d'une instrumentalisation de la reconnaissance, et aussi au fait que la reconnaissance en tant que bien ouvre une compétition qui ne se résout pas nécessairement dans la pluralisation. Par ailleurs, la reconnaissance peut également contribuer à aggraver un relativisme normatif dans des contextes sociétaux déstructurés, en proie à une désinstitutionnalisation radicale et à une crise massive de l'État. Reconnaître peut ici manifester une sensibilité sans horizon normatif. Enfin, la pluralisation étant un processus, l'articulation entre reconnaissance des individus et reconnaissance des groupes mérite d'être étudiée en contexte. La reconnaissance des groupes peut constituer une étape d'un processus d'individualisation, et l'individualisation n'apparaît pas nécessairement comme une fin en soi.

On ne peut conclure ce point sur les valeurs sans évoquer une double difficulté originelle de la théorie de la reconnaissance. Ne peut être reconnu ce qui est déjà stabilisé, nommé, circonscrit. Comment reconnaître alors le mouvement, la labilité des appartenances et des identités, un droit à l'hésitation et à l'ambivalence ? Et le constat d'essentialisme peut aussi s'appliquer au rapport que l'homme entretient avec la nature. La nature peut-elle être un objet de reconnaissance ?

Reconnaissance et temps

Nous terminerons cette tentative d'inventaire des questions qui traversent et travaillent le champ de la réflexion, par une interrogation sur la fin du processus de reconnaissance. Si la question de la fin concrète du processus est plutôt de l'ordre des circonstances pratiques, il demeure la question : *quand l'individu, le groupe a-t-il été reconnu ?* C'est-à-dire *in fine* : qu'est-ce qu'une véritable reconnaissance ?

Isaac Joseph, lors d'une intervention au séminaire de l'ARIESE⁹ sur la reconnaissance, avait manifesté de fortes réserves à l'égard d'une théorie chargée d'une rhétorique du ressentiment. À l'inverse, il avait plaidé pour une conception interactionniste de la reconnaissance. « *La construction du soi chez Mead, disait-il, s'inscrit dans une hypothèse naturaliste générale de l'individuation par socialisation, radicalement opposée à la phénoménologie hégélienne qui est plutôt, si on tient à rapprocher les langages, une théorie de la socialisation par épuisement de l'individualité* ». On peut en effet être alerté par le fait qu'une conception d'un

9 – Voir note 1

sujet « pleinement réconcilié avec lui-même parce que pleinement reconnu » (comme diraient Chaumont et Pourtois¹⁰) semble enclencher un cycle sans fin de méconnaissance/reconnaissance – qui se nourrit du ressentiment et de la culpabilité. Comme si, au fond, la reconnaissance n'épuisait jamais la dette, comme si la demande de reconnaissance était au fond inextinguible. Nous ne pensons pas ici bien entendu à des revendications légitimes d'individus ou de populations dont les droits ont été explicitement bafoués, qui ont subi des humiliations et sont morts socialement, pour reprendre l'expression de Goffman (1989). Mais, dans un contexte de généralisation et d'affadissement des revendications de reconnaissance, l'horizon se dessine d'une recherche généralisée et insatiable qui nous éloigne peut-être de l'objectif éthique de la reconnaissance tel que Walzer l'identifie : « *L'occasion morale adéquate est ici l'expérience de l'humiliation et de la dégradation – la conquête, l'esclavage, l'ostracisme, le statut de paria* ».

Parcours et épreuves de la reconnaissance

Le propos de cet ouvrage est de considérer à nouveaux frais, nous l'avons dit, les succès du terme 'reconnaissance', et l'actualité qu'il semble désigner d'une « soif de reconnaissance » renouvelée. Son ambition n'est pas d'élaborer une théorie générale de la reconnaissance, ni d'en dresser un inventaire exhaustif des usages et des formes, mais d'éprouver le caractère opératoire de la notion en la soumettant à des analyses conduites sur des situations concrètes, par des chercheurs en sciences sociales, sociologues ou anthropologues. C'est cette démarche qui organise le sommaire du présent ouvrage : il s'ouvre sur des conceptions de philosophie politique et leur mise en discussion par une sociologie d'inspiration interactionniste et pragmatiste, pour présenter à leur suite des approches de la reconnaissance en situation, suggérant au fil des textes et des chapitres une perspective différente sur la reconnaissance, entre sociologie morale et anthropologie située.

La reconnaissance appréhendée, entre philosophie politique et sociologie

Ce chapitre introductif pose les termes d'un mouvement qui conduit à déplacer la réflexion sur la reconnaissance, des programmes de philosophie et de

10. – « *Dans de nombreux cas, particulièrement quand les atteintes sont graves, on ne saurait sérieusement douter de l'importance que revêt la restauration ou l'instauration des conditions politico-sociales de l'intégrité personnelle. Est-ce à dire pour autant que l'intégrité du sujet soit un idéal absolu ? Psychologiquement – étant donné ce que nous savons des divisions internes constitutives de la subjectivité – et métaphysiquement – étant donné ce que nous savons de la mortelle condition de l'humain –, est-il plausible et désirable de parier sur un sujet pleinement réconcilié avec lui-même parce que pleinement reconnu par les autres ?* » (Chaumont & Pourtois, 1999 : 5).

sociologie politique, vers des analyses en apparence plus modestes. Des travaux de philosophie politique interrogent en effet l'intérêt croissant pour l'idée de reconnaissance en l'inscrivant non dans le contexte d'un désenchantement politique, mais d'une intensification de la sensibilité morale. Pour sa part, le projet honnethien repose sur l'assertion selon laquelle la reconnaissance de la dignité des personnes ou des groupes devient une part essentielle de notre concept de justice, ce qui permet d'interpréter les conflits distributifs de manière plus conforme à la réalité (*Honneth*). La généralisation de l'argument est discutée au sein même du débat en philosophie politique, en soulignant par exemple que l'entrée du concept de reconnaissance dans le champ de la philosophie politique normative limite son domaine d'application essentiellement à la reconnaissance des identités culturelles (*Weinstock*). Ce sont ainsi les horizons normatifs des usages de la reconnaissance, comme concept et comme paradigme, qui sont interrogés. C'est précisément cette interrogation que des contributions de sociologues nous invitent à poursuivre par d'autres voies, en nous orientant vers des « analytiques » de la reconnaissance. Ils nous invitent à scruter « les occasions interactionnelles susceptibles d'être porteuses de crédit ou de discrédit » (*Bordreuil*) et à revoir la manière dont l'écriture sociologique pense, dans son propre mouvement descriptif et analytique, des acteurs déjà dotés de capacités à agir, tendues vers la publication, l'émancipation, l'opposition, en négligeant d'autres dimensions de ce dont les hommes sont capables (*Breviglieri*). Ces deux contributions sont ainsi orientées par le souci de visiter de près les activités et les processus de la reconnaissance, sans les subsumer d'emblée sous la figure d'une lutte pour la reconnaissance. Elles désignent ainsi d'autres manières pour la reconnaissance de concerner réciproquement politique et sociologie.

La suite de l'ouvrage propose précisément de mettre à l'épreuve la notion de reconnaissance, et ses différentes versions. Se trouve alors dépliée sa capacité à rendre intelligible des épreuves de la vie institutionnelle, publique, urbaine, morale de sociétés contemporaines, et à prendre en compte les dimensions politiques des affirmations et des constructions de société qui s'y manifestent. Cinq parcours sont ainsi dessinés.

La reconnaissance assignée : les mondes de la relation institutionnelle

Ce premier parcours prend pour fil majeur la reconnaissance par et dans les institutions, à partir de recherches qui se proposent d'en analyser les formes et modalités.

Il s'ouvre par une analyse qui s'intéresse aux institutions partenaires de reconnaissance créées *ad hoc* dans le cadre de politiques de reconnaissance. Même si les revendications situées et articulées de reconnaissance renvoient à une conception de l'égalité proche d'une logique de la parité, elles portent également une demande adressée à l'État d'être reconnu comme interlocuteur. Elles octroient ce faisant un pouvoir de reconnaître à l'État, qui l'instruit en mettant en

place des institutions construisant comme unité de compte des « groupes identitaires » auxquelles les demandes doivent se conformer. Ces revendications sont alors acculées à collaborer à leur propre épingle à une identité ou à une caractéristique. C'est ce qui conduit certains groupes minoritaires au refus de reconnaissance institutionnelle : non par séparatisme, mais pour tenter de modifier les rapports de pouvoirs inhérents à cette logique de reconnaissance (*Ferrarese*)

Le parcours se poursuit par des analyses qui font des institutions (école, santé, travail social, justice, prison) des cadres d'interaction et se centrent sur les relations agents-usagers en examinant divers types d'action et de situations (situations de face à face, confrontation au public, traitement de dossiers). Ces analyses, qui portent sur les conditions et les manifestations pratiques de la reconnaissance, sont à la fois structurelles et situationnelles. D'une part, elles insistent sur les « besoins de reconnaissance » des institutions, qui sont conduites à prendre en compte des aspirations individuelles, des compétences profanes et des ressources personnelles en s'ordonnant à des enjeux internes (professionnels, budgétaires, utilitaristes) (*Giuliani, Jolivet et Laforgue*), et en tenant compte d'évolutions externes, (notamment de publics) auxquelles elles doivent s'ajuster dans le cadre et l'exercice de leurs missions. Ces « besoins de reconnaissance » des institutions modifient en partie leurs principes d'action, qui deviennent moins lisibles et plus incertains face à la coexistence de normes contradictoires, comme dans le cas typique de la prison (*Rostaing*). D'autre part, elles s'intéressent aux relations agents-usagers en se centrant sur les activités ordinaires des agents, parfois eux-mêmes peu reconnus par l'institution, et à leurs manières de faire face, dans l'exercice de leur métier, à des demandes de reconnaissance adressées à leur rôle social de fonctionnaire représentant l'État (*Payet*). Sont alors soulignées les qualités, compétences, capacités requises de la part de ces agents pour produire de la reconnaissance : qualités d'écoute et de compréhension, compétences pour catégoriser les individus usagers comme des personnes, quitte à se décentrer des cadres routiniers du jugement et à aménager ponctuellement la règle, capacités à résister au conformisme du milieu professionnel, à transformer le bruit des plaintes des faibles en parole, à traduire en prenant la parole.

Tout en mettant en valeur la variété des situations relevant de la relation institutionnelle, ce parcours souligne l'ambivalence, la fragilité et la réversibilité de la reconnaissance en milieu institutionnel. Les analyses proposées, qui accordent une large place au point de vue des agents, examinent finement, dans les contextes concrets, ce qui rend difficile - et donc en creux ce qui rendrait possible - une relation institutionnelle de reconnaissance. Elles montrent en effet que les usagers ne bénéficient de reconnaissance que s'ils se soumettent à certaines règles et normes de comportement manifestant qu'ils reconnaissent eux-mêmes la validité des catégories qui leur sont appliquées. Même lorsque l'institution dote

ses agents d'un tiers censé favoriser la prise en compte des perspectives d'usagers ou de groupes stigmatisés, le caractère normatif de l'institution s'affirme dans le mandat inconfortable et précaire des médiateurs (*Leanza ; Autant-Dorier*). Ces analyses redimensionnent également les moments et scènes où s'établissent des relations personnelles de reconnaissance mutuelle en îlots ponctuels, à la marge ou dans les institutions, qui coexistent avec des régimes ordinaires et durables de mépris, de reconnaissance dépréciative, de méconnaissance sans entamer le « noyau dur » du système normatif. Elles soulignent enfin les dérives pratiquées au nom de la reconnaissance qui lui donne un caractère ambivalent, au mieux imparfait et hybride, au pire paradoxal et mensonger.

Les regards portés dans ce premier parcours sont donc critiques. Ils montrent que la reconnaissance, dans et par les institutions, est insérée dans des rapports de pouvoir et des logiques de fonctionnement et qu'elle revêt, dans ces contextes, un caractère assigné. Ce caractère assigné la rend d'une part disponible aux tentations et aux tentatives de manipulation et d'instrumentalisation et formate d'autre part la prise en considération de revendications, d'attentes ou de capacités personnelles. La figure d'une relation de reconnaissance intersubjective, présupposant la symétrie fondamentale et la réversibilité des interlocuteurs, revient alors à l'horizon d'analyses qui s'en servent comme d'un contre-point critique.

La reconnaissance conditionnée : le travail de cadrage identitaire

Ce second parcours examine des formes de reconnaissance impliquées par des cadrages identitaires. Le travail de catégorisation est ici à nouveau au centre de la réflexion. Mais il s'agit moins de discuter ses indexations à des relations de pouvoir que de montrer qu'il conditionne l'accès à des grandeurs et des ressources, celles des circuits de redistribution de l'humanitaire, celles de la protection juridique liée à l'obtention du statut de réfugié, celle d'un traitement équitable et ajusté tentant d'articuler apprentissage et expérience.

Ainsi la reconnaissance des populations desservies par les organisations humanitaires transfrontières promeut la figure du sujet souffrant vulnérable, identité acceptable et requise pour être aidé (*Saillant*). De même, la reconnaissance de la qualité de réfugié passe par un travail associatif qui consiste à faire entrer des personnes dans les catégories administratives de l'État afin qu'elles deviennent des ayant-droits, en les présentant comme sujets politiques anéantis, sans appartenance ni protection, nécessitant réintégration à une « communauté politique » et justifiant ainsi le bien-fondé de la demande d'asile (*Belkis et Franquiadakis*). De même encore, la reconnaissance de l'altérité d'enfants noirs aux États-Unis et arabes en France par des professionnels qui s'en tiennent à une lecture « *colour blind* » de l'enfant et de ses difficultés d'apprentissage, relève d'une reconnaissance partielle obéissant à un principe de précaution mais qui

produit une méconnaissance d'une part importante de ce que vit l'enfant, nuisible au principe de responsabilité (*Guenif-Souilamas*).

L'analyse des conditions pratiques de ces reconnaissances conditionnelles conduit à prêter attention aux ambiguïtés de ce travail de catégorisation et aux ambivalences du travail d'interprétation et de traduction auquel se livrent acteurs associatifs et professionnels, qui ne sont pas des représentants de l'État. La reconnaissance n'est pas ici assignée dans l'exercice des rapports de pouvoirs institutionnels : elle est conditionnée à des cadrages identitaires, dont l'acceptabilité est négociée par rapport à des publics parfois éloignés, à des instances distantes, à des catégories antérieures. Ainsi en est-il de la catégorie du logement indigne qui succède à celle d'habitat dégradé. En associant les lieux et les gens dans une même approche des situations d'indignité, elle invite les protagonistes du renouvellement urbain à promouvoir la reconnaissance des personnes concernées, au risque de reconduire l'esprit humanitaire et charitable, fait de compassion et de sens du devoir, qui en fait moins des acteurs et des partenaires que des bénéficiaires sans prise sur leurs définitions (*Pichon*).

L'ambiguïté de ce travail de catégorisation et de cadrage identitaire est sensible jusque dans la pratique des sociologues qui suscitent des histoires de vies de personnes vulnérables en tentant de leur donner de la grandeur. Souvent lues comme témoignages et commentées avec le langage du moment, domination ou reconnaissance, ces histoires de vies sont le produit d'un travail d'interprétation entre interlocuteurs, qui témoigne d'une « seconde liberté ». Cette seconde liberté, de caractère essentiellement communicatif, trouble les rapports entre les faits et les valeurs : elle fait de l'engagement ou du non-engagement une question commune et ordinaire, sans l'indexer à un répertoire pré-établi et hiérarchisé de participation à des luttes de reconnaissance (*Murard*).

La reconnaissance éprouvée : expériences de la vulnérabilité

Ce troisième parcours prend pour objet des expériences de la vulnérabilité plutôt que des situations de vulnérabilité. Le punk squatter, l'itinérant, l'héritier de l'immigration, la jeune fille voilée, le migrant algérien sans papier, sont ici plus que des figures du mépris social et moins que des figures individualisées de la singularité qui les spécifieraient en tant que personnes. Ce sont des figures d'expériences partagées. Le constat qui prévaut, de formes de « reconnaissance en négatif », ne conduit pas à seulement dénoncer images et stéréotypes publics ou à documenter des inversions de stigmatisme, mais à mieux éclairer des expériences de lutte, de résistance, de survie, de négociation, historiquement datées et produisant, dans les sociétés, des territoires de reconnaissance dont les coordonnées sont à la fois lieux et liens, espaces et relations orientées par des manières de prendre place.

Aucune de ces contributions ne cède à la tentation de faire de ces figures des groupes soudés ou des figures personnalisées de la souffrance sociale. Le groupe de pairs ou la communauté apparaissent comme des clichés qui ne suffisent pas à rendre compte de la dimension proprement politique et collective de l'expérience d'un groupe de punks squatters (*Renault et Zeneidi-Henry*) ou des héritiers de l'immigration maghrébine en France (*Boubeker ; Belbahri*). Les personnes itinérantes sont considérées comme des citoyens assistés et déclassés, mais ce déficit cumulé de reconnaissance ne conduit pas à l'alternative binaire de l'action ou de l'inaction (*Roy*). Le traitement au cas par cas des sans-papiers et des réfugiés individualise leur sort, ce qui a en commun de les priver du droit d'avoir des droits, mais leur statut de sans papier ne suffit pas à les éliminer de toute vie sociale et publique (*Tétu*). Ces différentes contributions insistent sur le fait que les manières de vivre avec le mépris sont aussi productrices de compétences. Des compétences qui ne sont pas seulement d'ajustement, mais des capacités d'agir, qui disent à la fois la tension vers le prendre place et des manières de prendre place. Les territoires de la reconnaissance qui se construisent en interaction avec le mépris social ne sont pas que marges et creux d'univers normalisés, analyseurs des capacités d'hospitalité ou d'hostilité, d'indifférence ou de mépris des sociétés urbaines occidentales. Ils sont aussi productions sociales, espaces et manières d'habiter, manières d'imposer une part d'expérience dans la construction du lien social, de vivre à la rue et dans la rue entre forte visibilité publique et inutilité sociale, de composer des espaces de négociation entre les institutions et la ville ordinaire.

Ce parcours nous invite à visiter la vulnérabilité d'expériences qui se trament sous les coups du mépris, mais aussi la vulnérabilité des liens qui les tissent dans leurs environnements. Les manières de faire place, entre condescendance et indifférence, compassion et hostilité, et les manières de prendre place affirmant, plus que revendiquant, le droit d'avoir des droits mettent en jeu une dimension politique qui concerne la production d'altérités. À leur entrecroisement, s'esquissent des dédoublements d'ordres de reconnaissance en interaction.

La reconnaissance partagée : épreuves d'altérités

Ce quatrième parcours, d'inspiration anthropologique, s'intéresse aux situations dans lesquelles la question de la reconnaissance bouscule, travaille l'ensemble d'une société, voire constitue la condition préalable de son existence. Au lieu de s'attacher à l'étude de contextes institutionnels ou de prendre pour objets des expériences vulnérables, les problématiques de la reconnaissance concernent ici des mouvements à l'échelle de sociétés. Le malaise dans la reconnaissance de l'ethnicité en France, la réconciliation nationale en Algérie, la réparation et la réhabilitation par le témoignage dans l'Afrique du Sud post-apartheid, la grammaire continuée de la guerre à Caracas sont autant d'épreuves qui réintroduisent la violence, le meurtre et le massacre dans la pensée, souvent lisse, du

vivre ensemble. La reconnaissance et la négation de l'autre ne s'opposent pas ici comme deux alternatives politiques. Elles s'imposent comme constitutives de cultures sociales : au lieu de se succéder dans l'histoire, elles cohabitent dans la société, participant de l'ordre en mouvement d'un vivre ensemble qui suit, comme le dit Jean Métral, cette courbe qui va du quotidien jusqu'au politique. C'est la complexité des processus de paix civile et sociale qui apparaît ici au regard d'analyses qui insistent sur le caractère contradictoire, inachevé, vulnérable des processus de reconnaissance à l'oeuvre. C'est aussi la fragilité de régimes de reconnaissance « en demi-teinte », manifestant l'ambivalence des frontières entre public et commun à l'échelle de trajets du vivre ensemble qui ne séparent pas les sociétés de l'État.

Mais c'est peut-être l'importance des temporalités dans les processus de reconnaissance que manifeste le plus fortement ce parcours, les désignant selon des périodes variables qui se comptent en dizaines d'années et à des échelles intergénérationnelles. En France, cela fait près de trente ans que le malaise dans la reconnaissance de l'ethnicité devenant frontière à domicile s'affirme dans les évolutions urbaines tout en brouillant les manières de les décrypter et de les considérer (*Battégay*). La restauration de l'ordre en Algérie se déploie sur près de dix ans, entre clémence et concorde civile, amnistie et amnésie sans fonder une perspective de réconciliation (*Moussaoui*). Cela fait plus de dix ans que la « Commission Vérité et réconciliation » initiée en Afrique du Sud pour recenser les violations des droits de l'homme commises entre 1960 et 1994 et indemniser les victimes ne suffit pas à accomplir le travail de réhabilitation à l'échelle individuelle et sociale (*Franchi*). Caracas vit depuis les émeutes d'El Caracazo en 1989 une dynamique politique de la gestion de la violence, qui confond les répertoires de la vulnérabilité en un magma insécuritaire qu'elle indexe à une demande d'État (*García Sanchez*). Si la reconnaissance est un processus interactif et historique, l'analyse de ses déploiements dans le temps doit tenir compte du caractère durable de ses ambivalences, au lieu de céder à la tentation d'en faire un horizon commun dont les apories et les discordances d'actualité ne seraient que résiduelles.

La reconnaissance située : l'individu dans des modernités différenciées

Un dernier chapitre pose les jalons d'une reconnaissance située de l'individu et du sujet dans différents contextes sociétaux. Ils nous invitent à nous défaire d'une perspective ethnocentrique du sujet et de la modernité, pour reconnaître « l'individu comme état du processus social » selon la formule d'Isaac Joseph (2001), susceptible de variations historiques, politiques, culturelles - tout autre chose qu'une simple déclinaison de la singularité individuelle comme valeur absolue.

En Europe et dans le monde occidental, ce sont les notions de première et seconde modernité, selon les termes de Beck (2005), qui orientent la réflexion.

Elles mettent en avant les étapes d'un processus séculaire d'institutionnalisation de l'individu devenant, dans le deuxième quart du vingtième siècle, l'entité de base de la gestion politique et économique du social. Cette individuation contrainte s'est accompagnée d'une individuation choisie, puis a été utilisée par les sociétés marchandes comme base de reproduction, jusqu'à faire de l'individu seul et solitaire une victime auto-réifiée de la marchandisation de l'authenticité et de l'autonomie assistée. La lutte pour la reconnaissance est désormais celle des individus tentant de faire reconnaître leur subjectivité (*Hoss*).

Alors que dans les sociétés européennes la subjectivité est devenue une question collective opérant sur fond d'une individuation déjà accomplie, dans la société chinoise, l'individuation s'affirme à travers l'affaiblissement des structures collectives et la fin d'un égalitarisme affiché dans l'idéologie socialiste (*Rouilleau-Berger*). Chômeurs et migrants dans les deux sociétés donnent à lire des formes de précarité et de mépris qui témoignent de modes de confirmation sociale et de hiérarchisation différenciés. Les exigences de justice qu'ils manifestent mettent en jeu, dans des espaces publics et politiques différemment configurés, des processus différenciés d'acceptation de soi. Elles donnent lieu à des espaces intermédiaires de négociation différents mais interconnectés, qui incitent à des approches dynamiques et polycentrées de la reconnaissance.

C'est cet autre trajet conduisant à la notion d'individu que signalent les sciences sociales post-communistes qui abandonnent les déterminismes sociaux pour une réflexion sur l'incertitude et l'insécurité, remplaçant l'individu au centre de l'expérience sociale alors qu'il était conçu comme production portée par les institutions (*Krasteva*). Un individualisme « luteur » est ainsi valorisé. Il hérite en partie du projet communiste mais invente aussi de nouveaux modèles, comme celui du nouveau riche qui « gagne en jouant » ou d'un nouveau style d'individualisme. Cet individualisme post-communiste qui correspond aux exigences de l'individu démocratique émancipé de la tutelle de l'État peine à penser le lien au collectif et fait de la citoyenneté un défi d'avenir.

Enfin, c'est sur un chemin qui entend faire de la reconnaissance un concept convivial dans le contexte nord-américain qu'est souligné son potentiel en termes de « connectivité sociale » et de production de liens (*Meintel*). L'opposition entre le caractère fluide et variable des identités personnelles et le caractère stabilisé des identités collectives est ici posée. Elle conduit à mettre en évidence l'étroitesse d'une distribution de la reconnaissance selon des définitions rigides de groupes identitaires et de minorités, et à imaginer une reconnaissance accordée à des sujets et des acteurs sociaux et non simplement à des membres de groupes ethniques. Les voies de la reconnaissance intersubjective en conjonction avec celles de la reconnaissance institutionnelle passent par des accords locaux qui évitent le caractère monolithique de la notion d'identité pour s'intéresser à

la manière dont les individus opèrent dans la vie de tous les jours le processus dialogique de la reconnaissance

Mise en perspectives : la reconnaissance interprétée à l'épreuve d'analyses situées

À la jonction de ces parcours et de ces mises à l'épreuve d'analyses situées, les problématiques de la reconnaissance voient leur pertinence réduite et redéployée. Au lieu de confirmer que la reconnaissance vaudrait comme langage nouveau et d'actualité témoignant d'une soif contemporaine inédite que viendrait grandir et expliciter le travail de théorisation sociologique, ces explorations témoignent d'abord, dans la société et dans la pensée, de la recherche de manières contemporaines de dire l'ordre du monde et ses apories. Elles prennent sens comme des contributions mettant des conceptions de philosophie politique à l'épreuve d'une sociologie morale et d'une anthropologie des situations, signalant d'autres voies vers les philosophies du politique.

Les explorations socio-anthropologiques de la reconnaissance présentées dans cet ouvrage n'établissent pas, en effet, les perspectives de la vie bonne ou de la vie juste en proposant des conditions équitables de reconnaissance, et elles ne dégagent pas des principes d'une politique de la reconnaissance. Elles analysent plutôt des grammaires morales et sociales d'actions en cours, des modalités d'accord et de discordance à l'œuvre dans des manières d'agir et de prendre place, en les considérant comme des constructions éphémères et durables, prises dans des tensions et des contradictions. Elles se comprennent comme des approches de la reconnaissance, de la non reconnaissance, de la méconnaissance, qui analysent et témoignent de philosophies implicites de leurs accomplissements.

À ce titre, elles sont elles-mêmes prises entre une visée non normative et leur propre normativité, ce dont témoignent les troubles dans les catégories qu'elles utilisent. L'acteur, le sujet, l'individu, la personne, le groupe, le collectif, la communauté apparaissent à la fois comme des configurations affirmées dans des demandes et des gestes de reconnaissance, comme des catégories assignées de traitement et comme des unités d'analyse. Ce triple statut leur donne un caractère parfois confus. Si la ligne de tension entre reconnaissance assignée et sujet paraît structurante, les problématiques de la reconnaissance hésitent en matière de conception du sujet. Une perspective psycho-sociale l'incline vers la formation intersubjective de l'identité personnelle tandis qu'une perspective de théorie politique l'inscrit dans des dispositifs de subjectivation qui évitent le recours massif à la notion d'identité. D'un autre côté les notions de groupes, de collectifs sont utilisées et traitées comme des catégories d'identification de populations par critères externes de désignation et de traitement. Elles assignent à des reconnaissances cadrées tout en désignant également des collectifs impliqués et émergent dans l'action selon des modalités de reconnaissance qui ne viennent pas

d'en haut. Ces explorations de la reconnaissance marquent ainsi les limites d'une philosophie politique qui reprend à son compte l'opposition de l'individu et du groupe, quitte à plaider pour la reconnaissance de la communauté à titre correctif, lorsque les acteurs sont faibles. Elles signalent également les limites du couplage d'une sociologie de l'interaction avec une sociologie de l'acteur, elle-même troublée par une philosophie du sujet.

Tenant compte des caractères moraux des phénomènes sociaux, tentant de décrypter des rapports de sens au lieu de s'en tenir aux seuls rapports de forces, ces contributions placent sociologie et anthropologie dans une continuité entre usage savant et usage vernaculaire. En enquêtant sur les faits moraux à l'œuvre dans des pratiques sociales, elles orientent leurs analyses vers les définitions agissantes de la reconnaissance dans des manières de faire place et de prendre place. Elles font ici partiellement écho aux enquêtes de Walzer à la fois anthropologiques et historiques sur la morale de la démocratie comme mode de vie, et à ses affirmations selon lesquelles la distribution de ce bien social qu'est la reconnaissance, en tant qu'elle s'inscrit dans les mœurs, ne peut que tenir compte de l'idée que les gens s'en font. Dans cette perspective, la reconnaissance est un bien social à la fois distribué et partagé, au double sens du terme partage, à la fois division et mise en commun. C'est cette même attention aux mœurs et aux manières de faire société qui incite sociologie morale et anthropologie des situations à se centrer, non sur les seules controverses en reconnaissance, identifiées à des scènes de débat telles que les définit Habermas, mais sur des pratiques sociales et des arènes publiques où la reconnaissance est à la fois déniée, attribuée et revendiquée, imposée, négociée et affirmée. Les participants à ces arènes ne sont pas déjà ratifiés : au contraire, les prises morales et sociales qu'ils trouvent dans l'émergence des problèmes qui les concernent, défont la police des courts-circuits délibératifs (Hunyadi, 2000) et partagent la reconnaissance en significations socialement interactives et divergentes.

Pour autant que les analyses situées de la reconnaissance inscrivent ces partages dans leur projet de compréhension, elles ne peuvent se contenter de désigner un horizon commun et souhaitable, en faisant l'hypothèse qu'il pourrait s'atteindre « en donnant voix aux sans voix », uniquement par médiateurs ou intermédiaires interposés et dans le cadre de scènes circonscrites comme lieux d'exercice de la raison en public. En se situant « dans la caverne », elles ne peuvent ni négliger des voies de participation à la société en train de se faire qui ne se confondent pas avec les voix déjà triées de la délibération, ni se satisfaire de disqualifier en bruit des comportements et des paroles parfois difficiles à entendre et à explorer.

Les troubles durables de la reconnaissance que ces analyses identifient en situation ne peuvent dès lors qu'inquiéter les concepts de justice ou de bien commun que des philosophies politiques inscrivent, dans une posture de sur-

plomb, à leur horizon normatif. L'ordonnement de la reconnaissance qu'elles donnent à lire n'est contenu ni par celui de la condescendance, ni par celui de la bienveillance ou de la compassion, ni par celui de la lutte qui grandit l'acteur qu'elle configure en sujet politique. Marqué par son caractère interactif, par l'ambiguïté de ses régimes de distribution et d'interprétation, par des pluralités de registres en interaction, par la production de « mondes dans le monde », l'ordre de la reconnaissance se décline au pluriel, à l'échelle des mœurs ordinaires et des apories réitérées du vivre ensemble, plaque sensible des paradoxes, des ressorts et des horizons démocratiques.

Références

- Arendt, H. (1991). *Eichmann à Jérusalem Rapport sur la banalité du mal*. Paris : Gallimard.
- Beck, U. (2005). *Pouvoir et contre-pouvoirs à l'heure de la mondialisation*. Paris : Flammarion.
- Chaumont, J.-M. & Pourtois, H. (1999). Introduction. *Recherches sociologiques*, XXX (2).
- Deranty, J.-P. (2006). Mécontente et lutte pour la reconnaissance : Honneth face à Rancière. In E. Renault & Y. Sintomer, *Où en est la théorie critique ? Recherches*, Paris : La Découverte.
- Fraser, N. (2005). *Qu'est-ce que la justice sociale ?* Paris : La Découverte.
- Fraser, N. & Honneth, A. (2003). *Redistribution or Recognition ? A Political-Philosophical Exchange*. London : Verso.
- Giddens, A. (1994). *Les conséquences de la modernité*. Paris : L'Harmattan.
- Goffman, E. (1989). Calmer le jobard : quelques aspects de l'adaptation à l'échec. In I. Joseph, R. Castel & J. Cosnier (Ed.), *Le parler frais d'Erving Goffman*. Paris : Minuit.
- (1991). *Les cadres de l'expérience*. Paris : Minuit.
- Habermas, J. (1978). *L'espace public*. Paris : Payot.
- Honneth, A. (2000). *La lutte pour la reconnaissance*. Paris : Cerf.
- (2005). Invisibilité : sur l'épistémologie de la « reconnaissance ». *Réseaux*, 23.
- Hunyadi, M. (2000). L'art de l'exclusion, une critique de Michael Walzer. Paris : Cerf.
- Joseph, I. (2001). Tarde avec Park. A quoi servent les foules ? *Multitudes*, 7 (décembre) [<http://multitudes.samizdat.net/spip.php?article76>].
- Kymlicka, W. (2001). *La citoyenneté multiculturelle Une théorie libérale du droit des minorités*. Paris : La Découverte.
- Margalit, A. (1999). *La société décente*. Paris : Climats.
- Mead, G. H. (1963). *L'esprit, le soi et la société*. Paris : PUF.
- Park, R.E. (1926). La communauté urbaine : un modèle spatial et un ordre moral. In I. Joseph & Y. Grafmeyer, *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, 197-211. Paris : Aubier (1979, rééd. 1984).

- Payet, J.-P., Giuliani, F. & Laforgue, D. (2008). *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*. Rennes : PUR.
- Rancière, J. (1995). *La Méésentente*. Paris : Galilée.
- Ricoeur, P. (2004). *Parcours de la reconnaissance*. Paris : Stock.
- Taylor, C. (1994). La politique de reconnaissance. In *Multiculturalisme Différence et démocratie*. Paris : Aubier.
- (1997). *La liberté des modernes*. Paris : PUF.
 - (1998). *Les sources du moi. La formation de l'identité moderne*. Paris : Seuil.
- Terestchenko, M (2005) *Un si fragile vernis d'humanité : banalité du mal, banalité du bien*. Paris : La Découverte
- Walzer, M. (1986). *De l'exode à la Liberté*. Paris : Calman Lévy.
- (1997). *Pluralisme et démocratie*. Paris : Esprit.